



REÇU LE 01 SEP. 2023

0356-M



Parlement francophone bruxellois

**Question orale de M. Jonathan de PATOUL, Député bruxellois DÉFI, à M. Rudi VERVOORT, Ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.**

**Concerne** : l'inclusivité des administrations publiques grâce à nos ETA bruxelloises

Monsieur le Ministre,

Notre Région compte près de 1450 travailleurs en situation de handicap et voilà près de 60 ans que des structures qui accueillent des personnes handicapées participent à la vie économique et sociale en Belgique. Aujourd'hui, 12 entreprises de travail adapté sont présentes dans notre Région et poursuivent le même objectif, celui de procurer un emploi de qualité à des travailleurs en situation de handicap. Ces emplois constituent de véritables outils d'intégration sociale et d'épanouissement pour ces personnes. Les défis auxquels sont confrontées les entreprises de travail adapté restent nombreux, vous n'êtes certainement pas sans savoir que l'une des plus importantes a subi une grosse restructuration et licencié un grand nombre de travailleurs en situation de handicap. Le risque d'en voir d'autres suivre ce mauvais pas est bien réel.

Il y a quelques années la Région bruxelloise a adopté deux ordonnances très positives visant à favoriser l'engagement de personnes en situation de handicap au sein des organismes publics. L'une imposait aux communes bruxelloises un quota d'engagement de personnes handicapées fixé à 2,5%, l'autre, similaire, concernait les CPAS. Ces obligations pouvant être couvertes par des marchés publics confiés aux ETA. Toutefois, aucune sanction n'avait été prévue, mais une évaluation annuelle devait être réalisée.

Y a-t-il des réflexions pour introduire des sanctions dans les textes légaux imposants des quotas, si non, pourquoi ?

L'évolution de la société et du tissu économique bruxellois, tout comme l'explosion récente des coûts de l'énergie ou les indexations salariales sont des enjeux importants pour nos ETA. Réfléchir à leurs adaptations aux regards de ces changements est fondamental. A ce sujet, comment accompagnez-vous ce secteur pour développer de nouvelles activités permettant de sécuriser des emplois en adéquation avec les demandes et besoins de notre société ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Jonathan de Patoul  
Le 2 août 2023